

Chemin de fer TransQuébec Express (CFTQE) **COMMUNIQUÉ** –Pour diffusion immédiate

Le projet de chemin de fer TransQuébec Express devant la Commission parlementaire des Transports

***«Si nous voulons développer les régions et les
communautés du nord, il faut commencer par les
désenclaver»(Luc Ferland, député d'Ungava)***

Québec, 23 septembre 2010. Pour la première fois dans l'histoire de l'Assemblée nationale, un projet qui a fait l'objet d'une pétition présentée officiellement à l'Assemblée nationale en juin dernier, le projet de chemin de fer TransQuébec Express, était étudié par une Commission parlementaire en séance publique pendant plus de 2 heures cet après-midi, la Commission des Transports et de l'Environnement.

«Le but de ce chemin de fer, a rappelé d'entrée de jeu la présidente de la Commission, Mme Danielle Doyer, députée de Matapédia, « c'est d'offrir un transport écologique aux communautés et aux projets de développement disséminés sur l'ensemble du territoire québécois. » Plus des deux tiers du territoire québécois ne disposent d'aucune voie terrestre.

La coprésidente, Madame Charlotte Lécuyer, députée de Pontiac, a reconnu que le projet était ambitieux mais sérieux et intéressant. Plusieurs des membres de la Commission ont fait remarquer que «tous les grands projets, que ce soient ceux du canal de Panama ou de la Baie-James, ont commencé par un exercice de créativité ». Ils ont toutefois demandé aux promoteurs de justifier la faisabilité de leur projet qui exigera des investissements considérables alors que les gouvernements manquent d'argent, qu'on réclame des TGW et que le peu de population rend difficile de rentabiliser les trains de voyageurs.

Les promoteurs ont expliqué que les trains de marchandises ou de matériel lourd sont toujours largement utilisés et rentables et que les investissements dans le ferroviaire sont en croissance dans tous les grands pays. Dans la structure proposée, une corporation à but non lucratif, les trains de marchandises et de services seraient complémentaires et les investissements requis pour l'infrastructure et l'exploitation seraient partagés entre les fonds publics, les exploitants privés et des coopératives d'exploitation locales. De plus, les règles d'interconnexion qui prévalent dans le secteur ferroviaire faciliteront grandement la collaboration avec les voies existantes et les utilisateurs. «C'est un projet

de société qui demandera à la population une participation active et massive », a précisé Mme Michelle Dery, présidente du TransQuébec Express.

Le chef de la communauté Innu de Sept-Iles, Georges-Ernest Grégoire, qui préside le groupe autochtone qui opère le chemin de fer qui va de Sept-Iles à Schefferville, a affirmé pour sa part que sa communauté *«préfère le chemin de fer à la route parce qu'il dérange moins leur milieu de vie et peut devenir pour eux une source d'emploi et de fierté si on leur permet d'être partie prenante.»* Les communautés Inuits préfèrent également le train pour les relier au sud. Le chemin de fer, particulièrement le tronçon qui prolongerait la voie de Schefferville à Kuujjuak, permettrait au Québec d'obtenir pour ses ressources naturelles un accès à la voie maritime arctique aussi bien qu'aux réseaux ferroviaires qui conduisent au cœur des États-Unis. En outre, il constituerait un circuit touristique prestigieux.

La Commission a loué la qualité de la présentation du projet et s'est dite heureuse de cette première expérience d'étude par les parlementaires d'un projet présenté par les citoyens : *«c'est une occasion de réfléchir sur de nouveaux enjeux»*, constatait le député de Gouin, Nicolas Girard. La Commission a promis de prendre en considération les recommandations des promoteurs qui demandent au gouvernement de désigner un interlocuteur et de fournir la première contribution financière afin de permettre au projet de démarrer et de produire un premier portrait des besoins et défis qu'il implique.

Le public et les médias sont invités à prendre connaissance de ce projet collectif innovateur qui pourrait devenir une pièce maîtresse dans une politique de transport écologique, de développement du nord et de mise en valeur du territoire et de toutes ses communautés.

- 30 -

Information : **Michelle Dery, présidente**, 819-323-6237 , lucange@sympatico.ca
Roméo Bouchard, communications : 418-492-5727,
romeobouchard@sympatico.ca
www.transquebecexpress.ca